

LE TACOT

www.thoury-ferrottes.fr Facebook Thoury Ferrottes officiel



7^{ème} FÊTE DE LA POMME



page 15

Noël des enfants



page 16

Repas des aînés

En direct de la mairie	p. 2 - 9
Ça vous concerne	p. 9 - 10
Ça se passe ici	p. 11 - 19
Culture	p. 19
Portraits	p. 20
Infos pratiques /État civil	p. 21
Nos entreprises	p. 22 - 23
Agenda	p. 24

LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL /

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions.

Je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

Bonne et heureuse année.

Yves Roy

En cette fin d'année 2021, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Laetitia Pires

J'espère que ces fêtes de fin d'année ont été douces et heureuses.

Pour 2022, je vous souhaite ainsi qu'à tous vos proches du bonheur et des rêves à n'en plus finir ...

Jusqu'à ce que ces deux dernières années ne reste plus qu'un lointain souvenir !

Très belle année à toutes et tous.

Denis Chollet

Que cette nouvelle année 2022 soit pour vous et vos proches, pleine de paix, de sérénité, et de bonne santé, mais aussi pleine de moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises.

Alain Barthoux

Je vous souhaite à toutes et tous de vivre une heureuse année 2022; de jouir de chaque instant de bonheur; de toujours privilégier l'entraide et la bienveillance dans vos rapports à l'autre et surtout de prendre soin de vous et de ceux que vous aimez.

Elise Gislard

Que cette nouvelle année vous apporte santé, joie et bonheur.

Benoit Savary

Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout la santé.

Hélène Decressat

En cette fin d'année chaotique, j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de Noël en famille et que la nouvelle année sera porteuse de réussite, de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et votre entourage.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

José Tomas

Nouvelle année rime avec nouveaux rêves, nouveaux espoirs, nouvelles résolutions, l'envie d'essayer de nouvelles choses, de se lancer de nouveaux défis.

Je vous souhaite donc une très bonne année 2022, prometteuse et enrichissante, pleine d'amour et de belles surprises, ainsi qu'une bonne santé !!!

Célia Buire

Que cette nouvelle année 2022 qui vient de s'amorcer enclenche le compte à rebours de 365 jours de résilience et apporte la sagesse pour aller de l'avant, le bonheur et les joies en tout genre, pour ces douze mois à venir bien remplis, au cours desquels Je souhaite et j'espère que nous aurons l'occasion de nous rassembler et partager encore de bons moments festifs !!!

Merveilleuse année, prenez soin de vous et vos proches les plus chers !

Djamila Amour-Barrault

Je forme pour 2022 que naisse en chacun de nous le désir d'une paix partagée.

Que l'enthousiasme, la joie et l'optimisme réchauffent nos cœurs.

Très bonne année à toutes et tous.

Jean-Claude Montailier

Tous mes vœux de bonheur à toutes et à tous pour cette année 2022 en espérant revivre comme avant.

Prenez soin de vous.

Joël Paupardin

Que 2022 soit votre année.

Je vous souhaite toute la réussite possible.

Ainsi que le bonheur, l'amour et l'humour

Que la joie embellisse cette année.

Meilleurs Vœux pour 2022 !

Johan Frémy

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la joie, la prospérité, l'amour dans vos foyers et la réussite dans vos projets.

Une pensée particulière pour ceux et celles qui sont dans la peine et la difficulté, à tous ceux qui sont seul(e)s.

Bonne et heureuse année 2022.

Pascal Martinez

Je souhaite à toute et tous une très belle et heureuse année 2022, qu'elle soit propice à la joie, la réussite et la santé.

Alice Barthélemy

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTE**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

SYNTHÈSE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DÉCEMBRE 2021

Le 02 décembre 2021 à 20 heures en la mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 24 novembre 2021.

Étaient présents : Djamilia AMOUR-BARRAULT, Alice BARTHELEMY, Célia BUIRE, Denis CHOLLET, Hélène DECRESSAT, Johan FREMY, Elise GISLARD, Pascal MARTINEZ, Jean-Claude MONTAILLIER, Joël PAUPARDIN, Laëtitia PIRES, Yves ROY, Benoît SAVARY, José TOMAS

Étaient absents excusés : Alain BARTHOUX pouvoir à Hélène DECRESSAT

Secrétaire de séance : Laëtitia PIRES

Ont voté pour : QUINZE (15)

---oOo---

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour de la séance :

- **Le point n°15 : Acquisition de parcelles de bois**

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil Municipal qui s'est tenu le 08 septembre 2021.

Monsieur le Maire donne la parole aux élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 08 septembre 2021.

Laëtitia PIRES est désignée secrétaire de séance.

---oOo---

1. APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE (SDESM)

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

APPROUVE les nouveaux statuts du SDESM

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine et Marne afin qu'il soit pris acte, par arrêté inter-préfectoral, des nouveaux statuts du SDESM.

2. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE MONTEREAU ET SES ENVIRONS (SITCOME)

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de Montereau et ses Environs (SITCOME) pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le rapport d'activité du SITCOME pour l'année 2020.

3. MODIFICATION DES STATUTS DU SITCOME

Après lecture du courrier du Président du Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs de Montereau et ses environs (SITCOME) en date du 17 novembre 2021 relatif à la délibération des changements de statuts, conformément à l'article L 5211-20 du CGCT et afin de permettre leur modification effective,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider cette modification.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés, la modification des statuts du SITCOME.

4. DÉCISION MODIFICATIVE

Annule et remplace la délibération du 8 septembre 2021

Monsieur le Maire expose au conseil :

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

Suite à la vente de la maison du Chemin du Jeu de Boules et afin de rembourser la locataire du dépôt de garantie, il est proposé au Conseil Municipal de prendre une décision modificative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,

DECIDE d'approuver la décision modificative ci-dessus présentée.

5. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Les collectivités peuvent définir librement les modalités concrètes d'accomplissement du temps de travail dès lors que la durée annuelle de travail et les prescriptions minimales suivantes prévues par la réglementation sont respectées :

- La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) calculée de la façon suivante :

Nombre total de jours sur l'année	365
Repos hebdomadaires : 2 jours x 52 semaines	-104
Congés annuels : 5 fois les obligations hebdomadaires de travail	-25
Jours fériés	-8
Nombre de jours travaillés	= 228
Nombre de jours travaillées = Nombre de jours x 7 heures	1596 h Arrondi à 1600 h
+ Journée de solidarité	+7 h
Total en heures :	1607 heures

Le Maire rappelle enfin que pour des raisons d'organisation et de fonctionnement des services (service technique et service administratif) et afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, il convient parfois d'instaurer pour les différents services de la commune des cycles de travail différents.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ADOpte l'organisation du temps de travail.

6. CONVENTION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION D'UN ABRÍ-VOYAGEURS PAR LE DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE POUR LE HAMEAU « LES MARAIS »

Considérant la proposition de convention de mise à disposition d'un abri-voyageurs par le Département de Seine-et-Marne en pièce-jointe ;

Considérant le contenu de la convention ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette convention.

7. MODIFICATION DE LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

D'approuver la modification de la mise en place du RIFSEEP comprenant l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) et le complément indemnitaire annuel (CIA) à compter du 1^{er} janvier 2022 selon les modalités ci-dessus ;

D'inscrire les crédits correspondants à l'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées au budget ;

D'abroger la délibération n°3 du 12 décembre 2016 relative à la mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour le personnel de la filière administrative.

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

8. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS D'EQUIPEMENT RURAL

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural a pour objet les travaux d'enfouissement des réseaux électriques au Hameau de Bichereau, Pour un montant de travaux estimé à :

Réseau éclairage public 62 220,00 H.T. 74 664,00 T.T.C

Réseau communications électroniques 64 719,17 H.T. 77 663,00 T.T.C.

Soit un total travaux H.T. de 126 939,17 à plafonner dans le FER à 100 000 €uros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le programme de travaux présenté par le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (maître d'œuvre) et son échéancier.

Le Conseil Municipal, s'engage sur le programme définitif et l'estimation de cette opération :

- A réaliser le contrat dans un délai maximum de trois ans à compter de la date de signature de la convention
- A assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien éventuelles de cette opération
- A ne pas commencer les travaux avant l'approbation du Département de Seine et Marne
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la demande de subvention,
- A ne pas dépasser 70 % de subventions publiques (ou 80 % dans le cas des monuments protégés au titre du patrimoine, et plus si autorisations préfectorale)
- Certifie que la commune est propriétaire du bâtiment ou du terrain d'assiette de l'opération.

9. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les travaux à entreprendre par la commune sur le terrain multisports afin de remettre en état le sol.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Ludisports pour la fourniture et pose de pelouse synthétique qui s'élève à :

- 11 550 € HT ;

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

SOLLICITE l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2022 ;

AUTORISE le Maire à présenter la demande de DETR et à signer tous les documents afférents à la demande de subvention.

10. CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU (CCPM) ET LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- . d'approuver la Convention Territoriale Globale à passer avec la CAF et les collectivités partenaires ;
- . d'autoriser le Maire ou son délégataire à signer tous documents afférents à l'exécution de cette délibération.

11. PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites ci-dessus définies, avant le vote du budget primitif 2022 de la commune.

12. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2020.

13. MUTUALISATION DU FLEURISSEMENT AVEC LA VILLE DE MONTEREAU

Considérant la proposition de projet de mutualisation du fleurissement avec la ville de Montereau-Fault-Yonne en pièce-jointe ;

Considérant le contenu de la convention ;

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre la ville de Montereau-Fault-Yonne et la commune de Thoury-Ferrottes pour la mutualisation de la production de bisannuelles, annuelles et vivaces.

14. ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE POUR LE MAJESTIC DE MONTEREAU

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- Vu les articles L.2122-21 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de commerce et notamment ses articles L.225-1 et suivants relatifs aux sociétés anonymes,
- Vu le projet de statuts de la SPL « Montereau – Porte de Paris »

La ville de Montereau Fault Yonne poursuit la construction du Grand Théâtre dénommé « Le Majestic » à la suite d'une consultation citoyenne et participative, lequel sera ouvert le 1^{er} juin 2022 si le contexte sanitaire le permet.

Cet ambitieux équipement d'une capacité d'accueil de 570 à 1 200 personnes, selon la configuration retenue pour l'évènement organisé, sera sans aucun doute un levier de l'attractivité culturelle, économique et sociale du territoire du Sud Seine et Marne dont la zone de chalandise s'étend jusqu'aux territoires du nord de l'Yonne et du nord du Loiret.

Dans le cadre du projet d'exploitation de l'équipement, la municipalité a décidé d'associer les collectivités territoriales souhaitant participer à la définition de la politique culturelle territoriale tout en explorant les pistes de promotion du dynamisme économique et d'affaires en lien avec les entreprises locales.

La commune de Montereau Fault Yonne et plusieurs communes du territoire du Pays de Montereau et de ses alentours, dont la commune de Thoury-Ferrottes envisagent de s'associer au sein d'une Société Publique Locale (SPL) composée exclusivement de collectivités territoriales, outil souple et flexible pour la gestion des équipements tels que le « Majestic ».

La création de cette SPL représente une étape de structuration nécessaire pour la suite de ce projet qui à terme permettra à la commune de lui confier la réalisation pour son compte des missions d'intérêt général relatives à la culture et plus largement à l'attractivité économique du territoire.

Par la présente délibération, il appartient aux membres du Conseil Municipal d'acter du principe de création d'une SPL et d'en approuver les statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 13 voix pour et 2 voix contre (Messieurs TOMAS José et MONTAILLIER Jean-Claude)

DECIDE :

Article 1 : d'approuver le principe de création d'une Société Publique Locale dans le cadre de la gestion du « Majestic ».

Article 2 : de créer en co-actionariat avec les communes, ci-dessous désignées, la Société Publique Locale (SPL) dénommée « Montereau – Porte de Paris » :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - Pont-sur-Yonne | - Courcelles-en-Bassée |
| - Chevry-en-Sereine | - Cannes-Ecluse |
| - Salins | - Donnemarie-Dontilly |
| - La Chapelle-Gauthier | - La Grande Paroisse |
| - Bazoches-sur-le-Betz | - Thoury-Ferrottes |
| - Saint-Germain-Laval | |

Article 3 : d'approuver le montant du capital de la SPL fixé à 37 500 € euros divisé en 75 actions d'un montant de 500 € euros et réparti de la manière suivante :

- Montereau-Fault-Yonne : 85,37 %, soit 64 actions de 500 € euros chacune pour un montant total de 32 000 € euros
- Pont-sur-Yonne : 1,33 % soit une action de 500 € euros

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTE**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTE

- Courcelles-en-Bassée : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- Cannes-Ecluse : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- Salins : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- Donnemarie-Dontilly : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- La Chapelle-Gauthier : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- La Grande Paroisse : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- Bazoches-sur-le-Betz : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- Thoury-Ferrottes : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- Saint-Germain-Laval : 1,33 % soit une action de 500 €uros
- Chevry-en-Sereine : 1,33 % soit une action de 500 €uros

Article 4 : d'approuver les statuts de la Société Publique Locale « Montereau – Porte de Paris » tel que joints en annexe et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les statuts de la Société.

Article 5 : de souscrire une prise de participation au capital de la Société Publique Locale « Montereau – Porte de Paris » de 500 €uros correspondant à 1,33 % de la prise de participation au capital de la commune.

Article 6 : de désigner Monsieur ROY Yves comme son représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires.

Article 7 : de désigner Monsieur ROY Yves (le même représentant qu'à l'AG) comme son représentant permanent à l'assemblée spéciale des actionnaires non représentés directement au conseil d'administration et l'autorise à présider cette assemblée et la représenter au conseil d'administration.

Article 8 : d'autoriser le mandataire ci-dessus à se prononcer sur la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général de la société.

Article 9 : d'autoriser le représentant de la commune à l'assemblée spéciale de la Société Publique Locale à accepter toutes les fonctions qui pourraient lui être confiées à ce titre.

Article 10 : d'autoriser le Maire de Montereau Fault Yonne à accomplir, au nom et pour le compte de la SPL en formation, tous actes nécessaires à sa création tels notamment qu'ouverture du compte de dépôt, sélection de l'expert-comptable, du premier commissaire aux comptes, formalités d'enregistrement. Ces actes devront porter la mention « au nom et pour le compte de la SPL en formation », et pourront être repris par cette dernière soit en les annexant aux statuts lors de la signature, soit ultérieurement par ses organes sociaux.

Article 11 : de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant de prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

15. ACQUISITION DE PARCELLES DE BOIS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de vente des parcelles de bois ZE 186 et ZE 187 situées à côté du lavoir de Bichereau, pour une superficie de 9 ares et 18 centiares.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- Propose l'acquisition des parcelles ZE 186 et ZE 187 à Monsieur MENIN Didier pour un prix de 1 500 €uros,
- Charge l'office notarial de Maître Gros Lambert de mener à bien cette opération,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette vente.

QUESTIONS DIVERSES

- Remerciements de l'association Pom'Nature pour la subvention qui leur a été accordée.
- Remerciements de Messieurs CHOLLET, DEMONT et PY pour l'aide lors de l'exposition qu'ils ont organisée à l'Eglise de Thoury-Ferrottes.
- Lecture d'un courrier du SIRMOTOM pour mettre en place un groupement de commande relatif à la collecte, au transport et au traitement des déchets verts, sous gestion directe de la commune. Après débat, la commune ne souhaite pas donner suite à cette offre.
- Lecture d'un courrier de ParaphThéâtre annonçant la fin du Festival du Bocage.

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Provins

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

- Lecture d'un courrier du Ministère de l'intérieur qui est engagé au quotidien afin de répondre aux attentes de la population et des élus dans la protection de l'environnement.
- Lecture d'un courrier de Madame HAYE Martine suite à la tempête Aurore.

Intervention des conseillers

- Pascal MARTINEZ souhaitait avoir plus d'informations sur l'agression qu'il y a eu sur la commune.
- Informe que le spectacle de Noël des enfants de la commune a lieu dimanche 12 décembre à la salle des fêtes de la Chouette Effraie.
- Alice BARTHEMEMY voudrait qu'il soit rappelé dans le prochain Tacot que les travaux sont interdits le « dimanche après-midi ».
- Laëtitia PIRES tient à signaler que les ouvriers du chantier de la rue de Flagy sont très conciliants. Dès qu'un habitant souhaite se déplacer, ils font le maximum pour faciliter les accès.
- Hélène DECRESSAT – suite à une réunion à la CCPM - confirme qu'il y aura bien une baisse sur la facture d'eau concernant l'assainissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h21.

ÇA VOUS CONCERNE

TEMPÊTE AURORE/

La tempête Aurore est passée à vive allure dans les rues de notre village dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 octobre.

Cela a causé beaucoup de désagréments pour certains plus que d'autres, en effet plus de 48h sans électricité, pas évident de nos jours étant tous dépendants de la modernité. Il a fallu reprendre des habitudes d'antan perdues.

L'élagage des arbres des propriétés privées auraient certainement pu éviter cela !!!

Beaucoup de poubelles ont été renversées, des arbres couchés et des tôles envolées dans les arbres....



SENS ET VIVRE SUR LE CHEMIN D'UN ÉVEIL BIENVEILLANT /

A partir de
janvier



3-5 Ans
6-7 Ans

Ateliers d'Eveil Musical,
Corporel et Yoga

Les Mercredis
A la Salle des fêtes
"La chouette
effraie"
de Thoury Ferrottes



Inscriptions et
Renseignements :



06.72.41.25.28

SENS ET VIVRE



Sens et Vivre propose un art de vivre dans le bien-être et l'éveil pour les tout petits et les plus grands. Cassandra Romanelli (habitante du village) vous propose (entre autres) dès le mois de janvier 2022 des ateliers associant l'éveil musical, corporel et yoga pour les petits de 3 à 7 ans.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur le Facebook « Sens et Vivre », et n'hésitez pas à la contacter également par téléphone.

- Facebook : Sens et Vivre

- Instagram : Sens et Vivre

- Téléphone : 06.72.41.25.28

CENTRE DE SOINS ANTI-DOULEUR A VERNOU-LA-CELLE /

Ho'Douleur est un centre de soins anti-douleur avec un pôle santé avec cryothérapie corps entier, ondes de choc, laser et champ magnétique pour apaiser vos douleurs.

Osthéopathe, et prochainement, kinésiologue, psychologue, podologue, kinésithérapeute.

Pôle bien-être : table hydromassante sensorielle, massage 4D.

Une esthéticienne proposant des soins visage et corps.

Rendez-vous au 01.64.24.81.70 et Doctolib.

www.ho-douleur.fr

Ho'Douleur - 2 rue Puyfourcat 77670 Vernou-la-Celle.



FÊTE DE LA POMME : 7ème ÉDITION /

Dimanche 31 octobre avait lieu la 7ème fête de la Pomme, organisée par la nouvelle association du village, Pom'Nature.

Cette année encore, il n'y avait pas de pommes en Seine-et-Marne. Par conséquent, c'est dans le Loiret qu'ont été ramassées 1,5 tonne de pommes par une équipe joyeuse et bien couverte. Environ 700 litres de jus de pomme ont été extraits des 4 pressoirs, du petit modèle au plus grand. Madame Bègue a animé deux ateliers lecture toujours autant appréciés des enfants.

Merci à tous les bénévoles pour l'organisation de cette belle journée, aux producteurs locaux, aux associations, à La Curieuse pour la tenue de la restauration, à Thoury'Bambel qui s'est installé pour un atelier Halloween avec concours de la plus moche citrouille, aux agents techniques et administratifs et à la commune de Varennes sur Seine pour le prêt de barnums.







Les bénévoles /

Valérie et Claude Coupé ;
Virginie Laroche ; Brigitte
Le Raisnier ; Marinette, José
et Emeric Tomas ; Hélène
Decressat ; Elody Moreau ;
Jean-Marie Turci ; Jacques
Liard ; Roland Robineau
Claudine Baudin ; Eric
Perdereau et son neveu Pierre
Estelle et Yves Roy ; Magalie
et Benoît Savary ; Djamila
Amour-Barrault ; Françoise
Bègue ; Odile et Denis Chollet
Marilyne et Thierry David.

La Curieuse : Alice Barthélemy
Juliette et Arnaud Eymery
David Barrault ; Solène Le
Bourdieu ; Elise Gislard
Thomas Gigot



Les exposants /

Le fournil de Violette
La ferme des autruches
EARL Famille Tourte
Mr Perichon Bernard
La ferme de la Sauvagerie
La brasserie la Montmach'.

Les associations /

Les attelages du Prat
Chev'Anes de trait
Les croqueurs de pommes de
la Brie et du Gâtinais
La Curieuse
Thoury'Bambel
Pom'Nature

HALLOWEEN /

Le dimanche 31 octobre à la fin de la fête de la Pomme, l'association Thoury'Bambel, a organisé un concours de citrouilles pour fêter Halloween. 4 gagnants ont été sélectionnés par un jury choisi parmi les personnes présentes durant cette fête.

A 17h, après les averses, le défilé des enfants dans les rues de Thoury-Ferrottes a pu commencer. A cette occasion les habitants ont vu sorcières et vampires frapper à leurs portes pour récolter des bonbons.

L'association remercie tous les participants qui ont contribué à amener de la joie aux petits comme aux grands.



NOËL DES ENFANTS /

Cette année, le spectacle de Noël tant attendu a pu avoir lieu dans le respect des gestes barrières recommandés.

A cette occasion, les enfants ont rencontré un drôle de pirate, autant magicien que farceur. Après le spectacle, le père Noël les attendait sur son traîneau, puis s'en est suivi la remise d'un cadeau et de friandises.

L'association Thoury'Bambel remercie la boulangerie Millet de Voulx pour les bonbons offerts, ainsi que les bénévoles de la bibliothèque municipale de Thoury pour leur don suite à la vente de livres.



REPAS DES AÎNÉS /

La Commune et la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) ont organisé le traditionnel repas des aînés au Golf de la Forteresse, le mercredi 15 décembre.

Rien de tel qu'un bon repas pour se réunir afin de rire, de discuter... Même sans animation pour raisons sanitaires, l'ambiance était festive et chaleureuse. Nos aînés ne sont pas repartis les mains vides, la fin du repas fut l'occasion d'une distribution de colis.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE /

Malgré le brouillard et le froid, comme chaque année une gerbe a été déposée au monument aux morts pour honorer nos combattants morts pour notre liberté. Merci à nos porte-drapeaux et aux personnes présentes.



RESTAURATION DE LA POMPE A BRAS /

Dans la continuité des incivilités que nous rencontrons régulièrement, une personne a détérioré la pompe à bras située à Chantemerle et a cru bon de partir sans rien dire.

Devant l'émoi suscité par les riverains, nos agents techniques et un bénévole de la commune se sont mis à l'œuvre pour redonner toute sa splendeur à cette pièce unique.





La pompe après dégradation



La pompe après restauration

CULTURE

THÉÂTRE AVEC LA COMPAGNIE D'EN FACE /

Le Festival du Bocage a eu lieu début octobre. La Compagnie d'en Face s'est installée pour un après-midi le dimanche 10 octobre pour un spectacle Tarmacadam.

C'est une belle histoire entre la France et la Guinée, un enfant qui découvre les différences entre les cultures des deux pays. Par ce voyage, il vit une belle expérience remplie de joie et de larmes.



Alice Barthélemy est âgée de 43 ans et exerce la profession de sellier-maroquinier. Elle est arrivée à Thoury-Ferrottes en 2005 grâce à une rencontre et des amis. Elle est restée pour la qualité de vie qu'elle a trouvée !

Elle aime particulièrement le parvis de l'Eglise de Thoury ainsi que la place de la Mairie, les bords de l'Orvanne et... un certain garage où elle retrouve ses amis !

Elle s'est engagée dans l'équipe municipale pour participer et s'impliquer activement dans la vie du village.

Son plat préféré est l'aïoli provençal.



Hélène Decressat a 38 ans et exerce la profession d'acheteur. Elle vit à Thoury-Ferrottes depuis 12 ans car elle souhaitait se rapprocher de sa famille.

L'endroit qu'elle préfère est la Pierre Cornoise où elle allait souvent avec son grand-père quand elle était enfant.

Elle a choisi de se présenter au conseil municipal pour participer à l'amélioration de la vie dans le village.

Son plat préféré est la cuisine japonaise en général (sushis, makis...).

Yves Roy a 52 ans et, en plus d'être notre Maire, il est Sapeur-Pompier. Il est marié et a 2 enfants. Il est né à Thoury-Ferrottes et plus précisément au hameau de Bichereau.

Il aime se promener ou faire du footing dans notre belle plaine et traverser les sous-bois. Mais ses promenades dans la commune lui permettent également de repérer les anomalies sur la voirie et d'agir en conséquence.

Il est élu depuis 2008 en tant que Maire Adjoint et Maire depuis 2014.

Il a souhaité s'investir dans la commune parce qu'il aime le contact avec les administrés du village. Cet attachement à notre village l'a conduit à devenir son 1er serviteur !



PERMANENCES MAIRIE /

Lundi de 14h à 16h
 Mercredi de 9h à 12h
 Vendredi de 16h à 19h
 Tél. : 01 64 31 94 45
 Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE /

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
 Levée du courrier à 16h15
 Mercredi de 9h30 à 12h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 01 64 31 13 08

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 09 63 43 77 05
 Mail : bib.thoury@orange.fr

NUMÉROS D'URGENCE /

POLICE / GENDARMERIE : 17
 POMPIERS : 18
 SAMU : 15

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2, rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile. Tél. : 06 19 57 44 89

HORAIRES DE TRAVAUX de bricolage et jardinage bruyants /

Jours ouvrés de 7h à 20h
 Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
 Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS /

Poubelle marron :
 tous les lundis.



Poubelle jaune :
 tous les jeudis.



Conteneurs à verre et à journaux :
 - en bas de la rue de Verdun
 - au lavoir de Bichereau
 - au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?
 Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Disponible en mairie.

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS INTERDIT (art. 84 - règlement sanitaire départementale)**DÉCHETTERIE DE VOULX /**

Horaires d'hiver (1^{er} octobre au 31 mars)

Route de Saint-Ange. Tél. : 01 60 96 90 04

Lundi, mercredi, samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h

Vendredi : 13h30-18h

Dimanche : 9h-12h

Mardi, jeudi : fermé

Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Ecuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS /

Contact auprès du SIRMOTOM / 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES /

Afin de garder nos trottoirs propres, pelouses et espaces publics, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser les déjections de leur animal à chaque sortie !

**ILS SE SONT DIT OUI /**

Elise, Madeleine, Andrée Gislard et Thomas,
 Alexandre, Florent, Gigot le 16 octobre 2021.

**ILS NOUS ONT QUITTÉS /**

Mme Gavillet Josette, Thérèse, le 16 octobre 2021

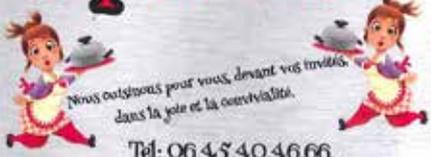
Mme Spriet Jeannine, Carmen, Mathilde, le 26 octobre 2021.

**ILS SONT NÉS /**

Cameron Petitjean fils de Romain Petitjean et de Manon Allard.

Olivia Guilbaud-Meunier fille d'Arthur Guilbaud et de Maëlle Meunier.

Pepete chaud



Nous organisons pour vous, devant vos invités, dans la joie et la convivialité.

Tel: 06.45.40.46.66.

Isabelle Guillemot
Conseillère Partylite

Bougies
et
accessoires

Facebook: Isabelle conseillère Partylite
<http://isabelle.partylite.fr>
Tel: 06.33.66.14.83

Les de Paris

Dadou Services

PIRES Adrien
77940 Thoury Ferrottes
dadousservices@gmail.com

Aménagement intérieur
Entretien de jardin
Bricolage Divers

06.33.98.11.82

STANHOME world

MARIE FRANCE GRAFFAGNINO
Votre Conseillère

Fort.: 06 08 14 90 58

MARIE-ANNE SERVICES

Tél. 01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19
SERVICE A LA PERSONNE

Prestations entièrement personnalisées,
permettant aux personnes âgées,
aux personnes en perte d'autonomie,
dépendantes ou handicapées de continuer
à vivre chez elle en toute indépendance.

Catherine Secret@ire-Online

SERVICES POUR
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

www.catherine-secret@ire-online.fr catherine.secret@ireonline.com

TEMLIER Catherine
8 rue du moulin 77940 - THOURY FERROTTE
07 49 77 90 16

M.C. CHARPENTE BOIS

couverture, zinguerie,
modification de charpente, aménagement de combles, escalier, terrasse...

Clément Mauvois
Tel: 06 81 43 33 35
mc.charpentebois@gmail.com
www: 788 784 288

17 rue de Flagy 77940 Thoury-Ferrottes

GREGOIRE TOUZEAU
Achat

ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-59

Jérémie Cohen
Ostéopathe D.F.O

17 bis rue de Flagy
Thoury Ferrottes

07 66 08 56 53

osteopathe.thoury@gmail.com

Nourrissons, enfants, adultes,
femmes enceintes, sportifs

Gîte de la Caseline
(Thoury-Ferrottes)

Denise Quatre
06 80 05 51 47

Bruno Pelletier
06 09 70 82 85

Site internet :
«Gîte de France en
Seine-et-Marne»
n°394

"GITES DE FRANCE"

**Chambres d'hôtes
de l'Orvanne**
(Thoury-Ferrottes)

Marie-France et
Henry Graffagnino

9, rue du Pont de la
messe - Bichereau
01 60 74 73 66
06 08 14 90 58

Henri.graff@
wanadoo.fr

"GITES DE FRANCE"

**Floriane
HERON**
Présentatrice Younique

06.66.42.72.11.
floriane.heron@gmail.com
<http://www.youniqueproducts.com/>
FlorianeHeron
Page Facebook : Floriane H.

Animation Dj Événementiel

Tiësta Night

06.65.42.08.69
Tiësta_night@hotmail.fr

Facebook

MADISON BIANCHI

EDUCATEUR CANIN
À DOMICILE

06.35.40.79.59
MADISON.BIANCHI@OUTLOOK.FR

TAXI BRICE
Commune de Thoury-Ferrottes

GARES AÉROPORTS
HÔPITAUX ÉVÉNEMENTS
TOUTES DISTANCES

06.68.39.94.14
smtaxi77@gmail.com

Votre carte de visite
ici
C'est gratuit pour
toutes activités sur
Thoury !

APJ - JARDIN
6 rue de Thoury 77910 Thoury Ferrottes
posealixjoseph@yahoo.fr
06.23.35.51.50

Votre carte de visite
ici
C'est gratuit pour
toutes activités sur
Thoury !

Les futures festivités organisées dans la commune dépendant de la situation sanitaire, nous vous tiendrons informés par les réseaux sociaux et par la distribution de flyers dans vos boîtes aux lettres.

PIZZ à JOËL - Place de la mairie - les vendredis :

21 janvier	15 avril
4 février	29 avril
18 février	13 mai
4 mars	27 mai
18 mars	10 juin
1 avril	

LA FABRIQUE - Place de la mairie - les vendredis :

11 mars	20 mai
25 mars	3 juin
8 avril	17 juin
22 avril	
6 mai	

Mairie de Thoury-Ferrottes

Directeur de la publication : Yves Roy

Maquette et conception graphique : Thomas Gigot

Comité de rédaction : Elise Gislard, Célia Buire, Yves Roy, Joël Paupardin, José Tomas

Ont aussi collaboré à ce numéro : M. David, Y. Primard, Thoury'Bambel

Photos : Y. Roy, J. Tomas, E. Gislard, D. Chollet

Pour contacter la rédaction, envoyer des idées, propositions d'articles, photos ou illustrations : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr
 Imprimé sur papier par Espace Graphic. Ne pas jeter sur la voie publique.

Janvier 2022 - www.thoury-ferrottes.fr - Facebook : Thoury Ferrottes Officiel !